



La lettre N°83 - mercredi 23 septembre

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda

cette semaine :

- **lundi 21 septembre** 10h30 : Journée des Maires à la Foire de Saint-Etienne
- **mardi 22 et mercredi 16 septembre** : Audition dans le cadre de la préparation du rapport sur le Budget de la Jeunesse et des Sports – J. Vintzel FSCF, J. Savoye FFSU et L. Martins FSQT.
- **mercredi 23 septembre** 11h30 : Audition de Martin Kirsch Haut Commissaire à la Jeunesse
- **jeudi 24 septembre** : Visite du Conseil Général dans les Collèges de Terrenoire, Jules Vallès et Claude Fauriel
- **vendredi 25 septembre** 18h : 110^{ème} anniversaire de l'Avenir du Bois Monzil
- **samedi 26 et dimanche 27 septembre** : Université de rentrée "Un Monde d'Avance" dans les Landes

L'Actualité

Clip sur les moments forts d'une année à l'Assemblée Nationale



[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

L'Analyse

Taxation des accidentés du travail : encore aux salariés de financer les cadeaux fiscaux aux riches

La proposition de Jean-François Copé et du gouvernement de fiscaliser, c'est-à-dire d'imposer comme un revenu normal, les indemnités des accidentés du travail est absolument scandaleuse. Pour récupérer 150 millions d'euros pour le budget de l'Etat, les salariés victimes d'accidents du travail vont voir leur indemnité encore réduite, alors qu'elle est déjà égale à 80% de leur salaire. Dans le même temps, à cause de la réforme de l'impôt sur le revenu, du bouclier fiscal et de la baisse de l'impôt de solidarité sur la fortune, les plus riches ont vu leurs impôts réduits depuis 2002 de plus de... 20 milliards d'euros. Encore une fois, le gouvernement est pris en flagrant délit d'injustice fiscale. Cette mesure est d'autant plus aberrante que les conditions de travail se dégradent dans notre pays. Le gouvernement croit-il qu'il diminuera le nombre d'accidents au travail en taxant les accidentés ? Cela n'a aucun sens.

Il ferait mieux d'agir en faveur des accidentés du travail plutôt que de s'attaquer aux victimes et aux salariés fragilisés. Il est urgent aujourd'hui de renforcer les moyens de prévention des accidents du travail, de mieux associer les syndicats aux décisions dans l'entreprise et sur les lieux de travail. Il convient aussi de sanctionner les employeurs qui sont les premiers responsables de la dégradation de cette situation.

Le Parti socialiste demande à la majorité et au gouvernement de renoncer à cette mesure particulièrement inique.

[Lire la suite sur le blog...](#)

A l'Assemblée Nationale

Le PS demande un changement radical de la politique du lait

La détresse des producteurs laitiers est à son comble. La très forte mobilisation des agriculteurs est le signe d'une exaspération face à un système économique qui ne permet pas à leur travail d'être justement rémunéré. La logique du « marché roi » qui guide les décisions politiques mondiales, nationales et françaises en matière d'agriculture conduit à une impasse. Le Parti socialiste



dénonce avec force et détermination le jeu de dupe dont sont victimes les éleveurs laitiers et les consommateurs, qui pour leur part ne constatent aucune baisse de prix.

Pour le Parti socialiste, la restructuration en cours dans la filière laitière est souhaitée et même planifiée par les libéraux européens avec l'accord du gouvernement français. Cette restructuration a pour objectif inavoué la concentration de la production laitière, au nom de la seule compétitivité économique, au profit des industries de transformation et de la distribution.

Le Parti socialiste met en garde le gouvernement qui, faute d'une réorientation de sa politique, devra gérer une situation de crise très difficile dont il porte une lourde part de responsabilité.

L'heure n'est plus aux mesurette et aux rafistolages, mais à un changement radical. Le Parti socialiste demande au gouvernement de porter à nouveau le dossier des quotas laitiers à l'échelle européenne, en exigeant leur prorogation sine die, ainsi que le gel immédiat de leur augmentation. Les décisions désastreuses décidées sous présidence française de l'Union européenne fin 2008 doivent être abandonnées.

Le principe des quotas doit être rétabli et défendu par tous : ce sera un signal fort et une solution indispensable pour sortir les éleveurs de leur désarroi.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La 1^{ère} circonscription



2ème fête de la circonscription

Samedi dernier, 19 septembre, ce sont près de 300 personnes qui se sont retrouvées au Clos de la Villardière de Villars pour la seconde édition de la Fête de la 1ère circonscription. Entouré des élus, des responsables associatifs et de nombreux habitants des 6 communes de la circonscription (Saint-Etienne, Roche-la-Molière, Saint-Genest-Lerpt, Villars, Saint-Priest-en-Jarez et Saint-Jean-Bonnefonds), j'ai pu revenir sur mon activité de parlementaire pendant l'année écoulée. La partie musicale de la soirée était animée par le groupe de jazz "Les manouches tue-mittes" et par le magicien

stéphanois Peter James.

L'occasion également d'honorer plusieurs sportifs de haut niveau de la 1ère circonscription spécialistes des sports de combat avec la médaille de l'Assemblée Nationale :

- **Rachid El Haddack**, 35 ans, triple champion de France de boxe anglaise qui va disputer le 19 novembre à Andrézieux le titre de champion d'Europe et va lancer prochainement un cours de boxe sur le dojo Paganini à Montreynaud

- **Taoufik El Mabrouck**, ancien boxeur professionnel au palmarès prestigieux, qui enseigne la boxe à l'Amicale Laïque du Cret de Roc et bénévolement, dans deux collèges de la 1ère circonscription, Jules Vallès et Puits de la Loire,

- **Ezzedine Ben Nasser**, 13 ans, élève de Taoufik El Mabrouck, champion de France minime de boxe éducative

- **Ruth Soufflet**, 21 ans, (en tournoi représenté par le président de son club, le Dojo de Villars, Laurent Canonico), championne de France de Karaté dans la catégorie des plus de 68 kg en 2009 après deux médailles de bronze par équipe au championnat d'Europe et du monde et une médaille d'or au championnat du monde universitaire en 2008.

[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.